



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E204788

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2025

ÉDITÉ LE 19/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1980
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 17/07/2023
3 000 000

Raison sociale : LE MARCORY

1 AVENUE DE MONTPELLIER
BP 21
34800 CLERMONT L'HERAULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 96 79 30
Portable : 06 76 48 68 84

Fax :

Siret : 319 607 156 00068

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9238493

Site Internet :

E-mail : p.bru@marcory.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004697704204

Responsabilité légale :
DELPAPA REGIS GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004697704204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 59 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	03/12/2024
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	03/12/2024
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/12/2024
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/12/2024
o Isolation des combles perdus	03/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.